



Agence pour l'Evaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

# RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

*Cluster Électricité et mécanique*

Bachelier en Électromécanique  
(orientation électromécanique et  
maintenance)

Établissement d'Enseignement pour  
Adultes et de Formation Continue -  
Uccle (EAFC Uccle)

Jean-Pascal CAMBRONNE  
Annaïg COLET  
Alexandre LE POSTOLLEC

30 juin 2025



## Table des matières

Électricité-Mécanique : Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue - Uccle .....	4
Synthèse .....	5
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	7
Critère Programme.....	8
Critère Qualité .....	12
Conclusion .....	15
Droit de réponse de l'établissement.....	16

# Électricité-Mécanique : Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue - Uccle

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2024-2025 à l'évaluation continue du bachelier en Électromécanique, orientation électromécanique et maintenance, dans le cadre du *cluster* « Électricité et mécanique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2018-2019.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a réalisé une visite *in situ*, le 8 novembre 2024 à l'Établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue d'Uccle. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les expert·es après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Électromécanique, orientation électromécanique et maintenance, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2018-2019 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des expert·es tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiant·es qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Jean-Pascal Cambronne, expert pair et président du comité
- Annaïg Colet, experte en gestion de la qualité
- Alexandre Le Postollec, expert étudiant

<sup>1</sup> Un résumé du *curriculum vitae* des expert·es est disponible sur le site internet de l'AEQES : [http://aeques.be/experts\\_comites.cfm](http://aeques.be/experts_comites.cfm)

# Synthèse

## FORCES PRINCIPALES

- Fiches UE claires et transparentes pour les étudiant·es
- Possibilités de mobilité internationale
- Dispositifs d'aide à la réussite des étudiant·es nombreux et adaptatifs
- Possibilités de projets intégratifs menés en interne à l'établissement
- Démarche qualité établie et des personnels impliqués

## FAIBLESSES PRINCIPALES

- Peu de travaux pratiques dans la formation
- Pas de laboratoire, de matériel, de locaux et budget à charge des étudiant·es pour l'épreuve intégrée
- Projets intégratifs menés en interne au sein de l'établissement mais souvent méconnus des étudiants
- Dépendance des suivis de stage à un référent uniquement
- Manque de coordination pédagogique dans la mise en place du nouveau dossier pédagogique
- Contacts avec le monde professionnel personnel dépendant

## OPPORTUNITÉS

- Formation pour un secteur en pénurie
- Possibilité de poursuite en master dans l'établissement

## MENACES

- Manque d'investissement de la régie des bâtiments

## RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Renforcer la coordination pédagogique ce qui facilitera, entre autres, la mise en place d'évaluations intégrées et d'évaluations formatives.
- 2 Amplifier et conforter le rôle des alumni dans la formation et des maitres de stage dans le suivi des étudiant·es
- 3 Mettre en place des laboratoires et leurs équipements, les moyens et les matériels nécessaires à la réalisation de travaux pratiques et à l'aboutissement de l'épreuve intégrée
- 4 Améliorer la participation des étudiant·es aux projets transversaux menés en interne à l'établissement
- 5 Pérenniser et formaliser les contacts avec le monde professionnel

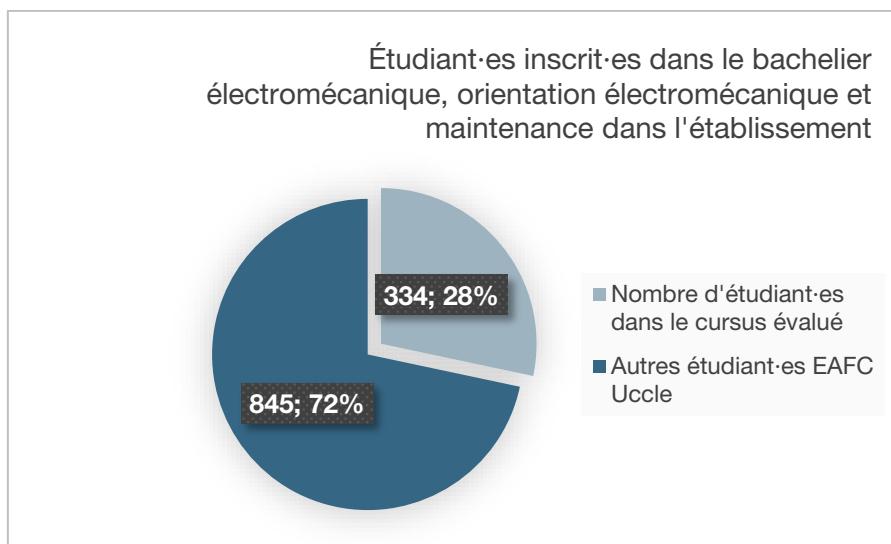
## Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) d'Uccle a pour pouvoir organisateur Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) et dépend du réseau du même nom.

L'EAFC Uccle dispense des formations de type court et long, en journée et en soirée. Outre le bachelier en Électromécanique, orientation électromécanique et maintenance, l'EAFC Uccle organise au niveau supérieur un bachelier en Dessin des constructions mécaniques et métalliques, quatre bacheliers en Informatique, un bachelier en Commerce extérieur, en Comptabilité, en Coopération internationale, en Management du tourisme et des loisirs, en Construction, un bachelier de transition en Sciences industrielles et un master en Sciences de l'ingénieur industriel.

Le bachelier qui fait l'objet de cette évaluation est organisé en cours du soir.

En 2022-2023, 334 étudiant·es sont inscrit·es au bachelier en Électromécanique, orientation électromécanique et maintenance, sur un total de 1179 inscrit·es à l'EAFC Uccle en enseignement supérieur, soit 28 % des effectifs.



## Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Plusieurs évolutions de contexte et de changement sont à mentionner depuis l'évaluation initiale en 2019. Elles concernent l'équipe de direction de l'établissement, du coordinateur qualité et des membres du corps enseignant, le changement de dossier pédagogique de la formation de bachelier en Électromécanique, et une évolution notable dans la population étudiante.

Dans l'équipe de direction, le directeur adjoint a pris les fonctions de directeur de l'établissement le 1er décembre 2020. Le coordinateur qualité institutionnel, a pris ses fonctions à mi-temps à la rentrée 2023, tandis que le responsable des sections de master en Sciences de l'ingénieur et de bachelier en Électromécanique reste en exercice dans ces fonctions qu'il occupe depuis 2017. Enfin, peut être mentionné également un renouvellement dans les équipes de chargé·es de cours au sein de la section avec trois départs et quatre arrivées depuis l'évaluation initiale.

Un nouveau dossier pédagogique (DP) a été mis en place à la rentrée 2024, soit quelques semaines avant la visite du comité d'expert·es en charge de la rédaction de ce rapport. Ce DP introduit une actualisation des compétences technologiques, en sciences fondamentales et en sciences transversales. Dans le tronc commun, cela se traduit par une réduction du nombre de périodes dans certains enseignements scientifiques et techniques au profit d'enseignements plus transversaux et apportant des compétences en *softskills* comme le management et la gestion de projets ou l'assurance qualité.

La mise en place d'un outil de statistiques de pilotage de la section permet de suivre avec plus d'exactitude le profil sociodémographique des étudiant·es inscrits dans la section.

Le nombre d'étudiant·es ayant atteint les acquis d'apprentissage exigés par l'UE « épreuve intégrée » est constant dans les dernières années. Il est cependant notable de constater une forte hausse du taux de féminisation dans les inscrits de l'année 2022-2023 par rapport aux années antérieures et s'élevant à plus de 14% dans une filière traditionnellement très masculine.

# Critère Programme

Dans le respect de l'autonomie et de la responsabilité des établissements, les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/*cluster*, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement auprès des parties prenantes, internes et externes, est actualisée en conséquence.

## CONSTATS ET ANALYSES

### Retour réflexif et nouveau plan d'action au regard du diagnostic actuel

- 1 L'évaluation précédente a donné lieu à un certain nombre de recommandations dont une grande partie a été reprise dans le plan d'action de l'établissement et de la section. Un grand nombre d'entre elles concernent le programme de la section et ont conduit à la formulation d'actions en cours, voire pérennes pour certaines, qui ont été suivies d'effets positifs. On peut citer par exemple, la diffusion systématique des objectifs pédagogiques des UE et leur mode d'évaluation ou la mise en place d'UE de remédiation.

#### Pertinence du programme

- 2 Un grand nombre d'enseignant·es dans la formation cumulent des activités professionnelles dans le domaine de l'électromécanique. Ces interventions d'expert·es permettent d'apporter un éclairage supplémentaire et enrichissant quant aux besoins et demandes des entreprises.
- 3 Les approches pédagogiques restent cependant théoriques et de ce fait, la formation reste limitée sur les volets applicatifs. Cela est dû en grande partie à la quasi-inexistence de laboratoires de travaux pratiques dédiés dans une formation dans un domaine par nature très expérimental. Les manipulations d'appareils les plus élémentaires ne font souvent pas formellement partie de la formation. Les liens avec le monde socioéconomique, la formation par les stages et les projets sont dans ces conditions primordiaux, ce dont l'établissement et les parties prenantes internes ont pleinement conscience.
- 4 La journée des diplômé·es de l'école est à nouveau organisée depuis 2022 et permet de créer du lien avec le monde socioéconomique. Dans le même ordre d'idées, une plateforme alumni a été mise en place en 2022 et a pour but de renforcer les liens entre le milieu professionnel, les étudiant·es et alumni.
- 5 L'objectif de la mise en place de cette plateforme est également de diffuser des offres de stages et d'assurer le lien avec les maitres de stage ainsi que l'enregistrement des diplômé·es et leur suivi. Il convient pour cela de s'assurer de la parfaite connaissance auprès de toutes les parties prenantes de ce dispositif qui peut et doit s'améliorer pour lui donner toute son efficacité.
- 6 Le contact avec le monde socioéconomique est également assuré par certains enseignants de la formation qui entretiennent des contacts réguliers avec des entreprises et/ou organismes extérieurs comme les centres de technologies avancées

(CTA) par exemple. De ce fait, ces relations sont très personnel dépendantes et mériteraient d'être davantage institutionnalisées pour assurer leurs pérennisations à long terme.

- 7 L'internationalisation de la formation a été amplifiée par la mise en place de projets de mobilités sortantes pour les stages dans le cadre du programme Erasmus. Une personne référente est en charge de la communication et de l'organisation de ces échanges et elle bénéficie d'un budget pour cela. Bien qu'informés de ces possibilités, les étudiant·es de la section ne semblent pas particulièrement intéressé·es. Cependant, pour l'ensemble de l'établissement, une dizaine d'étudiant·es ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif, ce qui est assez notable pour un public d'étudiant·es dans l'enseignement pour adultes moins enclin à la mobilité pour des raisons personnelles, ou d'ordre familial ou professionnel.
- 8 Une représentation féminine en nette augmentation ces dernières années reflète une réelle ouverture et une promotion réussie de cette section. L'engagement récent d'une personne responsable « genre » permettra à l'établissement de poursuivre sur cette voie.

## Cohérence du programme

- 9 La section a mis en place le nouveau DP à la rentrée 2024. Il apporte une actualisation des compétences fondamentales, technologiques et transversales ; des compétences plus transversales et plus orientées *softskills* sont amplifiées alors que le volume horaire dans les unités d'enseignement scientifiques et technologiques est en réduction.
- 10 Les échanges entre les membres du comité d'expert·es et les panels rencontrés ont mis en évidence les manques de concertation initiale sur la mise en place de ce nouveau DP et de discussions préalables sur les enchainements de connaissance entre les différentes UE, ce qui se traduit par une perte de fluidité dans les acquisitions de connaissance.
- 11 Les fiches UE sont renseignées et mises en ligne sur la plateforme Moodle. Elles sont présentées dans leur globalité durant le premier cours aux étudiant·es, qui prennent ainsi connaissance du programme de l'unité et de ses objectifs, de son déroulement, de ses modalités pédagogiques et de son évaluation. Cette prise de connaissance de l'intégralité des UE par les étudiant·es confère ainsi une forme de contrat entre ces dernier·ères et leurs enseignant·es.
- 12 Il peut arriver qu'au sein de certaines UE, plusieurs enseignant·es interviennent et que les évaluations soient menées par chacun de ces intervenant·es. De ce fait, l'étudiant·e peut avoir plus de difficulté à avoir une vision intégrative et globale de l'UE et on s'éloigne de l'approche par compétences. Il conviendrait de favoriser et de mettre en place des évaluations intégrées qui impliqueront de facto une concertation entre les membres de l'équipe pédagogique.
- 13 Les modalités de contrôle de connaissance sont bien connues des étudiant·es. Cependant, la consultation des copies post-évaluation n'est pas systématique et pourrait être étendue à chaque évaluation.
- 14 Le cahier des charges de l'épreuve intégrée est clair et cerné. Il est correctement transmis aux étudiant·es. En revanche, l'accompagnement des étudiant·es lors de la préparation de cette épreuve n'est pas à la hauteur des exigences et des attendus de

cette épreuve. Cela est dû, en partie, au manque de formalisation et d'homogénéité dans l'encadrement des étudiant·es dans la réalisation de cette épreuve.

- 15 Des projets transversaux et d'ampleur parfois en collaboration avec des partenaires extérieurs sont menés au sein de l'établissement et apportent une plus-value et une source de richesse dans la formation. Cependant, l'information n'est pas suffisamment diffusée auprès des étudiant·es, et de fait, ces projets n'impliquent qu'un nombre trop faible d'entre eux·elles.

## Efficacité et équité du programme

- 16 La plupart des enseignants de la formation possèdent le CAPAES qui est obligatoire pour être nommé dans leur fonction. L'équipe pédagogique compte de nombreux intervenants extérieurs venant d'autres établissements ou travaillant en entreprise, possédant également le CAPAES.
- 17 De nombreux services d'aide à la réussite sont mis en place. De manière générale, des actions correctrices ont été menées pour remonter les taux de réussite de certaines UE. Ainsi, des UE dites de remédiation ont été ouvertes et couvrent aussi bien des enseignements théoriques comme les mathématiques par exemple que les enseignements plus techniques.
- 18 Un dispositif de tutorat a été mis en place entre les étudiant·es des différents niveaux d'études. Ainsi, chaque étudiant·e a la possibilité de bénéficier de l'aide et de conseils d'un·e tuteur·rice étudiant·e dont la mission est validée par l'établissement au regard de ses résultats. Ce dispositif est connu des étudiant·es ; la procédure administrative est toutefois rendue compliquée par les horaires du secrétariat pas toujours en phase avec ceux des cours du soir.
- 19 De plus, une personne est référente sur toutes les problématiques d'inclusion des étudiant·es présentant des besoins spécifiques et nécessitant des programmes et suivis particuliers ; des procédures sont mises en œuvre afin que chaque étudiant·e confronté à ses difficultés puisse étudier dans les meilleures conditions.
- 20 Les stages des étudiant·es et leur suivi ne reposent que sur un nombre réduit de personnes. De l'avis des parties prenantes, l'implication du référent stage et des maitres de stage en entreprise est insuffisante. Il convient d'une part de répartir la charge de suivi de ces stages sur plusieurs personnes et d'introduire dans le plan d'action des voies d'amélioration de l'implication des maitres de stage en entreprise.
- 21 Le public des établissements d'enseignement pour adultes est majoritairement composé de personnes exerçant déjà une activité professionnelle et qui peuvent être soit à la recherche d'un approfondissement, d'une montée en compétence soit en reconversion professionnelle. La diversité de ce public doit être prise en compte par les équipes pédagogiques. Or les modalités et les moyens expérimentaux dédiés à la formation étant peu nombreux, le suivi de la formation peut amener à un manque de pratique disciplinaire important. Ainsi, ceux et celles qui ont une activité professionnelle dans le domaine de la formation en électromécanique et qui ont l'occasion d'exercer une pratique pourront trouver dans leur entreprise un palliatif à ce manque. En revanche, pour ceux et celles dont l'activité professionnelle est plus lointaine, le savoir-faire à l'issue de la diplomation pourrait être moindre, ce qui pose en soi, au-delà d'un problème d'équité entre diplômé·es, une difficulté en termes d'employabilité de cette population qui est moins opérationnelle, au moins sur le court terme.

- 22 Les modalités de l'épreuve intégrée mettent en avant l'obligation d'une réalisation pratique d'un dispositif expérimental visant à valider une idée ou un concept. Ces modalités visent à développer la capacité des étudiant·es à concrétiser des approches théoriques et à finaliser des mises en œuvre expérimentales fonctionnelles. Il apparaît cependant que les achats d'équipements, automate programmable par exemple, sont à la charge des étudiant·es. De même, l'outillage nécessaire, outil de soudage par exemple, ainsi que les lieux de réalisation de ces opérations et assemblages sont également du ressort des étudiant·es. Ces manquements de matériels, d'outillage et de locaux constituent une source d'iniquité entre les étudiant·es selon leur revenu et les moyens dont ils et elles disposent ou selon leur environnement plus ou moins propice à la réalisation de ce projet expérimental. Cela peut aussi constituer une source de découragement ou de potentiel abandon pour la réalisation de cette épreuve intégrée.
- 23 Ces derniers points mettent en avant les difficultés soulevées par le manque d'équipements et de locaux dédiés à la formation des étudiant·es par les travaux pratiques et par la réalisation de dispositifs expérimentaux. L'ouverture du FabLab ne répond que très partiellement à ces difficultés, d'une part parce qu'il n'est pas laissé à la disposition des étudiant·es, d'autre part, parce qu'il n'a pas vocation à être une aide dans la réalisation de l'épreuve intégrée.
- 24 L'établissement met à la disposition des étudiants un cadre de vie extrascolaire permettant un accueil propice dans une agréable cafétéria ou dans des salles équipées d'ordinateurs donnant un accès à des ressources pédagogiques, logicielles par l'achat de licences étudiants (logiciel Autocad par exemple) et bibliographiques.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Améliorer la concertation pédagogique au sein des équipes pour une meilleure coordination et fluidité au sein ou entre les différentes UE.
- 2 Généraliser les évaluations formatives et les évaluations intégrées et rendre systématique la consultation des copies par les étudiant·es.
- 3 Répartir la charge de suivi de suivi des stages sur plusieurs personnes.
- 4 Amplifier l'implication des alumni dans la formation et des maîtres de stage dans le suivi des étudiants.
- 5 Communiquer davantage sur la plateforme alumni afin de la faire connaître par le plus grand nombre.
- 6 Amplifier les contacts avec les CTA et TechnoCampus dans le but d'augmenter et enrichir les enseignements pratiques et les équipements techniques ; cela permettra ainsi d'améliorer la qualité de la formation et de résoudre le problème de l'iniquité des étudiant·es dans la réalisation de l'épreuve intégrée.
- 7 Communiquer davantage sur les projets transversaux au sein de la section afin de permettre à tous·tes les étudiant·es intéressé·es de pouvoir se manifester.
- 8 Poursuivre les dispositifs d'aide à la réussite, notamment le tutorat, tout en veillant à la bonne communication des démarches administratives afférentes et à leur accessibilité.

## Critère Qualité

L'entité/l'établissement s'est engagé dans une démarche qualité au service de l'amélioration continue de son programme/*cluster*. Sa démarche témoigne de choix motivés, notamment en regard des évaluations internes et externes. Elle est adaptée à ses objectifs, sa culture qualité et son contexte. Elle est explicite, s'appuie sur des processus, procédures et des outils identifiés dont un plan d'action et intègre la participation des parties prenantes, internes et externes à l'entité/l'établissement.

## CONSTATS ET ANALYSES

### Démarche d'amélioration continue : fonctionnement, caractère explicite et pérenne

- 1 Un coordinateur qualité est impliqué à mi-temps depuis quelques années dans l'établissement et sa formation est toujours en cours. Il participe activement aux formations dispensées par le réseau ainsi qu'aux échanges initiés par l'ARES.
- 2 La démarche qualité menée au sein de l'établissement a débouché sur la rédaction de fiches procédures générales à l'établissement. Elle a également conduit à la mise en place des commissions d'évaluation interne (CEI) ; la CEI propre à la section du bachelier en Électromécanique inclut de fait tous-tes les enseignant·es de la formation ainsi que les personnels administratifs associés. Les étudiant·es de la formation ne sont pas convié·es aux réunions de la CEI. S'ils et elles sont effectivement soumis·es à des questionnaires en lien avec les points traités, leur absence de ces réunions limite la portée de leurs points de vue.
- 3 *Teams* a été choisi comme vecteur de communication entre les parties prenantes. L'outil s'avère efficace pour le partage d'informations. Son utilisation apporte également un large bénéfice pour l'organisation de rencontres en co-modal entre des personnels qui sont rarement présents simultanément sur le site.
- 4 La base de données ENORA, propre à WBE, et son utilisation par l'établissement apporte des informations quantitatives et qualitatives importantes pour le pilotage de la section, et dans l'offre de formation et de dispositifs d'aide à la réussite.
- 5 L'usage de l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) a été abandonné par l'établissement au profit d'une démarche plus individuelle menée selon la volonté de chaque enseignant·e pour son propre usage. Il conviendrait de généraliser un usage plus institutionnalisé de cet outil dont la genèse et les résultats pourraient être menés et étudiés avec la direction de l'établissement ou de la section ou en lien avec le coordinateur qualité.
- 6 Au-delà des discussions informelles, des réunions hebdomadaires ont lieu entre la direction de l'établissement et les personnels administratifs, dans le but d'améliorer le fonctionnement administratif, organisationnel et matériel de l'établissement. Le contact et le lien entre les étudiant·es et les services administratifs sont en revanche plus ténus et les plages horaires de présence des un·es et des autres ne coïncident pas forcément ce qui peut ralentir les démarches et requêtes administratives des étudiant·es.

## Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 7 Comme cela a été mentionné précédemment, la qualité de la formation souffre d'un manque de moyens expérimentaux à travers des locaux et équipements dédiés pour les travaux pratiques et pour la réalisation de l'épreuve intégrée. Ces problématiques et contraintes matérielles sont prégnantes pour l'établissement et doivent être intégrées dans sa stratégie et son plan d'action, tout en rappelant que l'établissement n'a pas non plus la maîtrise de l'usage de ses bâtiments.
- 8 Les abandons font l'objet d'étude et de suivi précis par la coordination qualité mais ce travail reste fastidieux. Une des raisons à cela est la diversité des parcours étudiants (étudiant·es intéressé·es que par l'une ou l'autre UE, étudiant·es mobiles qui poursuivent leur formation dans une autre école, etc.). Pour faciliter ce travail de suivi, l'établissement compte sur les nouveaux développements de la plateforme SIEL, disponible au niveau de la FWB pour suivre notamment les mobilités des étudiant·es et avoir ainsi une vision plus fine des indicateurs.

### Bonne pratique :

Le suivi des abandons par la coordination qualité de l'EAFC Uccle avec l'appui des bases de données à disposition de l'établissement. Ce suivi permet une meilleure visibilité des parcours étudiants et vient en soutien à l'objectif de l'établissement de limiter les abandons.

## Culture qualité et adéquation aux valeurs

- 9 Les outils de communication (*Teams, Moodle*) définis ont permis de faciliter les échanges entre les différents acteur·rices de l'établissement.
- 10 La journée de diplomation, l'ouverture d'un site pour les alumni sont des moyens de forger un sentiment d'appartenance à l'école.

## Implication des parties prenantes

- 11 Les EEE pratiquées de façon personnelle par les enseignant·es qui le désirent ne donnent pas de résultat exploitable car le taux de réponse n'est pas suffisant. Il en est de même pour les autres questionnaires soumis à la population étudiante. Cela témoigne d'un manque d'implication des étudiant·es dans la vie de la formation et d'un manque de communication de la part des enseignants sur les démarches entreprises.
- 12 L'Administration a proposé à l'établissement de mettre en place un plan de développement de compétences pour les enseignant·es. Ce dispositif commence à prendre forme. À terme, il se traduira par des rencontres individuelles entre les enseignant·es et la direction de l'établissement dans une volonté et une démarche d'amélioration continue de la formation.
- 13 Actuellement, le rôle du·de la délégué·e étudiant·e est un rôle de courroie de transmission des informations d'ordre administratif et organisationnel entre les étudiant·es et les services administratifs. Clarifier et systématiser le rôle de délégué·e

en représentant·e de la promotion d'étudiant·es pourrait permettre d'accroître leur participation et le poids de leurs avis.

- 14 Les enseignant·es sont engagé·es, ont bien intégré la démarche qualité et s'impliquent dans la mise en œuvre du plan d'action par leur participation à la CEI. Le personnel administratif participe également à la démarche, ce qui permet à la direction de prendre en compte leur recommandation.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Généraliser et institutionnaliser des EEE à l'échelle de l'établissement.
- 2 Intégrer dans le plan d'action des propositions visant à combler le manque de matériel dans les laboratoires.
- 3 Renforcer le rôle de délégué·e étudiant·e dans les instances de l'établissement.
- 4 Faciliter le contact et les échanges entre les étudiant·es et les personnels administratifs.
- 5 Poursuivre la mise en place du plan de compétences pour les enseignant·es. L'instauration, entre autres, de moments de rencontre entre chaque membre de l'équipe pédagogique et la direction permettra de renforcer leur implication dans la vie de l'établissement.
- 6 Poursuivre la démarche entamée par la coordination qualité sur l'analyse des abandons à l'aide des indicateurs à disposition de l'établissement.

## Conclusion

L'établissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) d'Uccle s'est doté d'une politique d'amélioration continue de son offre de formation. Un coordinateur qualité assure ses fonctions à mi-temps depuis de nombreuses années au sein de l'établissement et accompagne la direction et la section de bachelier Électromécanique dans cette démarche collective.

Depuis la dernière évaluation de la section, un plan d'action a été établi et un grand nombre d'actions ont été achevées ou rendues pérennes avec efficacité. L'établissement a ainsi mis en place un dispositif d'aide à la réussite des étudiant·es de tout premier plan et une valorisation de l'établissement a permis une augmentation du nombre d'étudiantes.

La démarche qualité est bien présente au sein de la section de bachelier Électromécanique. En particulier, l'établissement met en œuvre une démarche volontariste de limitation des abandons des étudiant·es de la filière. Cette démarche s'appuie sur des données quantitatives et un suivi individuel des étudiant·es. De manière plus générale, la démarche qualité menée suscite l'adhésion des personnels de l'établissement pour assurer une formation cohérente pour un métier en pénurie. Sa mise en œuvre nécessite une amélioration de la participation des étudiant·es à la démarche et un plus grand investissement des alumni dans la formation et des maitres de stages dans le suivi des étudiants. Pour faciliter les apprentissages et les réalisations pratiques, et pour accroître le niveau d'employabilité des diplômé·es, les enseignements pratiques en complément des approches théoriques demeurent indispensables, et doivent être confortés au sein de la section.

# Droit de réponse de l'établissement



Évaluation  
Électricité et mécanique  
2024-2025

## Droit de réponse de l'établissement évalué

### Commentaire général éventuel :

L'ensemble des parties prenantes tient à remercier les membres du comité présents lors de l'évaluation externe de suivi de la section. Nous souhaitons également souligner la bienveillance du président et des experts, tant lors des entretiens avec les parties prenantes que lors de la restitution orale.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A, B ou C)	Observation de fond

Nom, fonction, date et signature  
de l'autorité académique dont  
dépend l'entité

Mfulu Jean-Marie  
Directeur a.i  
10.06.25

Nom, date et signature du  
coordonnateur de  
l'autoévaluation

Kestermans Adrien  
10.06.25